

## Délibération n° 2025-48

### Calendrier de congés des étudiants pour l'année 2025-2026

*Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 15 mai 2025, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,*

- Vu le livre VII du code de l'Education,
- Vu les statuts de l'université des Antilles,
- Vu la délibération n° 2025-21 du conseil académique du 6 mai 2025,
- Vu l'extrait du procès-verbal n°2025-10 du comité social d'administration du 6 mai 2025,

#### **A délibéré :**

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université soumet le calendrier de congés des étudiants pour l'année universitaire 2025-2026 au vote des membres du conseil d'administration.

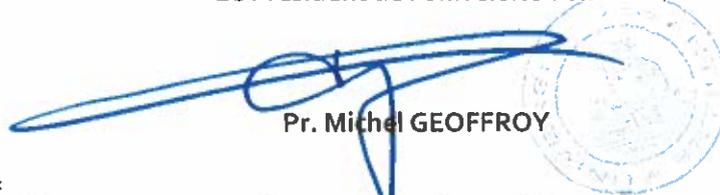
#### **Résultat du vote :**

Membres en exercice : 30	Pour : 25
Membres présents et représentés : 25	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

**Le calendrier de congés des étudiants pour l'année universitaire 2024-2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.**

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 15 mai 2025

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

#### **Modalités de recours contre la présente délibération :**

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



#### TOUSSAINT

- Samedi 1er novembre 2025

#### ARMISTICE

- Mardi 11 novembre 2025

#### NOEL

- Lundi 22 décembre 2025 inclus au dimanche 4 janvier 2026 inclus

#### CARNAVAL

- Lundi 16 février inclus au mercredi 18 février 2026 inclus (*Guadeloupe*)
- Lundi 16 février inclus au jeudi 19 février 2026 inclus (*Martinique*)

#### MI-CAREME

- Jeudi 12 mars 2026 (*Guadeloupe*)

#### PAQUES

- Jeudi 2 avril inclus au dimanche 12 avril 2026 inclus

#### FETE DU TRAVAIL

- Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2026

#### FETE DE LA VICTOIRE 1945

- Vendredi 8 mai 2026

#### ASCENSION

- Jeudi 14 mai 2026

#### ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

- Vendredi 22 mai 2026 (*Martinique*)
- Mercredi 27 mai 2026 (*Guadeloupe*)

#### PENTECOTE

- Lundi 25 mai 2026

